

31.03.2014 - 08:00 Uhr

Prévoyance vieillesse 2020 : une réform globale responsable

Zürich (ots) -

Pro Senectute s'engageait déjà en 1917 pour qu'une loi réglemente la prévoyance vieillesse. Elle a d'ailleurs activement participé à l'introduction de l'AVS en 1947. Aujourd'hui, la plus importante organisation spécialisée de Suisse au service des personnes âgées soutient la proposition du Conseil fédéral de mener une réforme globale de la prévoyance vieillesse. La révision prévue de l'AVS et de la LPP est appropriée et socialement équilibrée. Le projet doit être traité et adopté comme un projet global.

La réforme proposée veille, à juste titre, au maintien du niveau des prestations sans nivellation vers le bas, au financement durable et suffisant des 1er et 2e piliers et à une flexibilisation adaptée aux conditions-cadres modifiées. Pro Senectute est ouverte à une harmonisation de l'âge de référence pour les femmes et les hommes à 65 ans, pour autant que les conditions-cadres, notamment un salaire égal pour un travail égal ou la conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle, continuent à être améliorées. Pro Senectute rejette une augmentation générale de l'âge de la retraite. En revanche, elle est favorable à la flexibilisation de l'âge de départ à la retraite prévue, notamment à l'introduction de rentes partielles. Au niveau de la prévoyance professionnelle, le taux de conversion doit être adapté à l'allongement de l'espérance de vie et à la péjoration des possibilités de placement. Pro Senectute exhorte toutefois à la prudence et demande des mesures de compensation pour les éventuelles réductions de rentes. Il ne fait toujours aucun doute que l'AVS aura besoin d'un financement supplémentaire à moyen terme au vu de l'évolution démographique.

Pro Senectute considère que la proposition du Conseil fédéral d'augmenter la TVA à cet effet est juste et implique toutes les générations. Pro Senectute regrette toutefois qu'une limitation du versement en capital de l'institution de prévoyance professionnelle fasse toujours défaut dans la réforme globale du Conseil fédéral. A ce niveau, le projet doit être amélioré.

Pro Senectute invite les acteurs politiques et économiques à prendre en considération les intérêts des assurés. La réforme « Prévoyance vieillesse 2020 » mérite d'être pleinement soutenue par toutes les forces responsables de ce pays. Pro Senectute va donc s'engager en faveur de la réussite de cette importante réforme globale.

Contact:

Pro Senectute Suisse; Peter Burri Follath, responsable Marketing et communication
Tél : 044 283 89 43 ou 078 624 28 04
E-mail : medien@pro-senectute.ch
<http://www.pro-senectute.ch/fr/medias.html>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002565/100753766> abgerufen werden.